Le Goncourt des Lycéens

En 1987, une initiative originale d'incitation à la lecture au lycée naît à Rennes d'un rapprochement entre l'action culturelle du Rectorat et de la Fnac : dans ce partenariat, le libraire fournit des livres de la sélection Goncourt et l'éducation nationale apporte des classes et des enseignants motivés par cette expérimentation. Devant le succès, l'action est reconduite l'année suivante, devient le Goncourt des lycéens, avec l'autorisation de l'Académie Goncourt. Au fil des années, l'opération a été en perpétuelle évolution pour toujours mieux s'adapter à un public d'élèves sans cesse élargi, mais son principe général est resté le même : faire du Prix Goncourt des lycéens un prix de lecteurs original et crédible.

Objectifs du Goncourt des Lycéens : Lire – élire – relire

Deux mois de lectures, d'activités et d'apprentissages intensifs avec l'enjeu de **proclamer un prix littéraire qui soit représentatif d'un jeune public lycéen et de ses valeurs :** le Prix Goncourt des Lycéens au sens strict représente avant tout une **incitation à la lecture en milieu scolaire lycéen**. L'ensemble de l'opération va bien au-delà : il s'agit ni plus ni moins de contribuer à la réalisation des objectifs fondamentaux de l'enseignement du français en lycée que sont la **constitution d'une culture**, la **formation personnelle**, et la **formation du citoyen**.

En recentrant leurs finalités sur l'ouverture culturelle et sur la formation de l'esprit critique, les nouvelles instructions officielles de français placent, comme on le sait, la lecture cursive au même rang, sinon sur le même plan, que la lecture analytique. D'autre part, le programme accorde une place majeure à l'approche des mouvements littéraires et culturels.

A qui s'adresse le Goncourt des Lycéens ?

L'opération s'adresse **à tous les publics lycéens** : tous les niveaux (de la seconde aux classes de BTS), toutes les séries, qu'elles soient littéraires, scientifiques, technologiques ou agricoles, peuvent être représentées.

Dans chaque lycée participant, le Goncourt des Lycéens doit mobiliser une **classe entière en effectif complet**. Il n'est pas une activité de club de lecture réservée à des élèves volontaires. La classe est accompagnée par le **professeur de Français** et le **professeur documentaliste**. Plus largement, il est essentiel que le projet et les professeurs impliqués soient soutenus non seulement par le proviseur de l'établissement mais aussi par l'équipe enseignante.

La Fnac satisfait gratuitement les besoins en livres de la classe. En Bretagne, région initiatrice de l'opération, aux lycées parrainés par la Fnac s'ajoutent quatre établissements qui reçoivent une subvention du Conseil régional de Bretagne pour l'achat des livres.

Dans chaque académie, le choix du ou des lycées est confié au Délégué Académique aux Arts et à la Culture du Rectorat. Les lycées retenus sont ceux dans lesquels l'incitation à la lecture aura les meilleurs effets, et la classe choisie, celle où l'on estimera que la conjonction des moyens offerts et leur utilisation pédagogique permettra aux élèves d'en retirer le plus grand bénéfice. À ce titre, la qualité de la coordination entre le professeur de lettres, le professeur documentaliste et le chef d'établissement ou son adjoint constitue un critère essentiel.

Quelle sélection de livres ?

Les lycéens lisent la même sélection que les académiciens Goncourt. Elle correspond à la liste publiée en septembre. **L'inscription au PGL implique une acceptation totale, sans restriction aucune, de la sélection Goncourt**.

Les élèves doivent-ils tout lire ?

Il faut absolument tendre vers la lecture intégrale de la sélection. Le peuvent-ils ? De plus en plus d'élèves parviennent à tout lire dans les délais. **Les délégués de classe doivent avoir tout lu.** Pour ce faire, il est évidemment nécessaire de proposer l'intégralité de la sélection aux élèves, quels que soient les œuvres et leur contenu.

Le Goncourt des Lycéens est organisé par la Fnac et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche avec l'accord de l'Académie Goncourt.

Bruit de Lire, association loi 1901
8, rue Alain Gerbault – 35000 Rennes – Fixe : 02 23 44 13 09 - Mobile : 06 38 50 38 76 – Courriel : contact@bruitdelire.org

Calendrier du Goncourt des lycéens 2015

Entre mars et mai

- Dépôt des candidatures auprès de la DAAC du rectorat.

Entre avril et juin

- Les DAAC informent l'association Bruit de Lire des établissements retenus.
- L'association leur envoie le Mode d'emploi du Prix et une fiche d'identité à remplir concernant la classe participante.

Le 26 juin

- Une réunion d'information à l'intention de l'enseignant et/ou du documentaliste en charge de la classe Goncourt est organisée par le Ministère de l'éducation nationale à Paris.
- **L'établissement organise et prend en charge** le déplacement à Paris pour la réunion d'information.

En septembre

- **Jeudi 3 septembre, publication de la sélection de l'Académie Goncourt**.
- Vers le 17 septembre : réception des livres offerts par la Fnac et organisation de la rotation. Début des lectures et des échanges.

Octobre – début novembre

- Au terme de la période de lecture, la classe élit **un délégué** qui la représentera lors des délibérations par région Goncourt. Le délégué doit avoir lu l'ensemble de la sélection.
- Après d'ultimes discussions, chaque classe choisit les trois romans qu'elle considère comme les meilleurs. Le choix de la classe ne sera communiqué que lors des délibérations.

Le 12 novembre : Les délibérations dans les 6 régions Goncourt

- **Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.**
- **La Fnac prend en charge l'organisation logistique de ces délibérations.**
- **Le délégué** de chaque classe et l'enseignant responsable se rendront jusqu'au centre de délibération de la région Goncourt à laquelle ils appartiennent. Le coordonnateur régional de la Fnac décide du lieu et en informe les enseignants. À l'issue des débats, les **deux délégués de région** proclament publiquement les titres des trois romans sélectionnés, **sans les hiérarchiser**.

Le 17 novembre : Les délibérations nationales à Rennes

- **L'organisation logistique et les frais de déplacement des délégués régionaux et des enseignants qui les accompagnent sont pris en charge par l'association Bruit de Lire.**
- La veille des délibérations nationales vers 18h, les délégués et leurs enseignants seront accueillis à Rennes.
- Le Prix Goncourt des Lycéens est annoncé vers 12h45 devant la presse.

L'organisation des Rencontres régionales d'octobre et des Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes des 26 et 27 novembre reste à préciser. Une information à ce sujet sera faite le 26 juin aux classes participant au Prix.

Engagement des établissements

Chaque établissement participant s'engage :

- A prendre connaissance du Mode d'emploi et favoriser dans la mesure du possible toutes les activités mises en œuvre autour du Goncourt des lycéens.
- A retourner la fiche d'identité du lycée si possible avant le 30 juin 2015.
- A faciliter la participation d'une représentation au moins à la réunion de présentation à Paris (l'enseignant et/ou le documentaliste). Les frais de déplacement (transport et repas) sont à la charge du lycée.
- A prendre en charge le déplacement de l'élève délégué accompagné d'un enseignant aux délibérations régionales.

Le Goncourt des Lycéens est organisé par la Fnac et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche avec l'accord de l'Académie Goncourt.

Bruit de Lire, association loi 1901
8, rue Alain Gerbault – 35000 Rennes – Fixe : 02 23 44 13 09 - Mobile : 06 38 50 38 76 – Courriel : contact@bruitdelire.org